

**The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 3265, 23 Septembre 1905,
by Various**

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 3265, 23 Septembre 1905

Author: Various

Release date: April 23, 2011 [EBook #35938]

Language: French

Credits: Produced by Jeroen Hellingman and Régnald Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3265, 23
SEPTEMBRE 1905 ***

L'Illustration, No. 3265, 23 Septembre 1905



[\(Agrandissement\)](#)

L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : 75 Centimes

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 1905

63^e Année — N^o 3265



LA VIE MONDAINE EN AUTO.

--Une présentation.

Dessin d'après nature de L. Sabattier.--Voir l'article, page 208.

NOS SUPPLÉMENTS DE THÉÂTRE

Deux importantes oeuvres dramatiques sont actuellement en répétitions et marqueront le véritable début de la saison théâtrale nouvelle. *L'Illustration* est heureuse d'annoncer à ses lecteurs qu'elle les publiera toutes deux après leur première représentation. Ce sont:

DON QUICHOTTE

comédie en trois parties et huit tableaux, en vers, de l'auteur du *Chemineau*,
du *Flibustier* et de *Par le glaive*, le grand poète
JEAN RICHEPIN.

(*Don Quichotte* sera représenté au commencement d'octobre à la Comédie-Française);

LE MASQUE D'AMOUR

pièce en cinq actes et neuf tableaux, qui va être le début, au théâtre, d'un des
romanciers ayant obtenu, en ces dernières années, les plus retentissants
succès:

DANIEL LESUEUR.

(*Le Masque d'amour* sera représenté en octobre au théâtre Sarah-Bernhardt).

Nous publierons ensuite, au fur et à mesure de leur représentation sur les grandes scènes parisiennes, les pièces nouvelles des maîtres du théâtre contemporain:

BERTRADE

par JULES LEMAITRE, de l'Académie française, qui sera jouée à la Renaissance;

LE GOUT DU VICE

par HENRI LAVEDAN, de l'Académie française, qui sera joué au Gymnase;

LE RÉVEIL

par PAUL HERVIEU, de l'Académie française, qui sera joué à la Comédie-Française;

PARAÎTRE

par MAURICE DONNAY, qui sera joué à la Comédie-Française;

PAQUERETTE ou LES ÉTRENNES

également par MAURICE DONNAY, qui sera jouée au théâtre Antoine.

L'Illustration publiera également toutes les autres oeuvres qui seront désignées à son choix par leur succès et leur haute valeur littéraire.

COURRIER DE PARIS

JOURNAL D'UNE ÉTRANGÈRE

«Les livres ont leur destinée», dit un adage ancien. J'en sais de médiocres, en effet, dont le succès m'étonna, et d'excellents que j'ai vus languir, s'obstiner chez le libraire, comme disait Veillot si drôlement, et vite tomber dans le plus injuste oubli. Les morts aussi ont leur destinée,--comme les livres. Il y a ceux dont on s'occupe et ceux qu'on dédaigne; il y a les morts qu'on cite du bout des lèvres, pour mémoire, et ceux au souvenir desquels une sorte d'émotion passionnée s'attache et dont l'*histoire* s'évoque en nous avec une persistance de cauchemar.

Huit jours ont passé, depuis l'aventure tragique où périt un honnête et distingué garçon à qui la vie souriait et que soudain, dans la minute où il allait rejoindre, pour dîner gaiement avec eux, quelques amis, le choc stupide d'une automobile envoyait rouler au trottoir, la tête fracassée. Et nous continuons, depuis huit jours, de nous entretenir de cet accident, comme s'il était d'hier. «Les morts ont leur destinée.» Beaucoup d'autres jeunes hommes ont péri comme celui-là, qui, eux aussi, méritaient de vivre. Massacres en Orient, naufrages, tremblements de terre en Calabre... Froidement, nous avons entendu le récit de tous ces drames. Un peu de pitié sans doute nous remuait le coeur; mais une pitié réfléchie, distante et comme abstraite, où ne se mêlait point ce petit frisson d'angoisse--un peu égoïste--qui, cette fois, nous a saisis.

Sentiment très humain et que se sont chargés de nous expliquer les psychologues. Nous ne souffrons jamais beaucoup (heureusement, car la vie serait intolérable!) des malheurs qui ne nous menacent point. Or, des carnages en Mandchourie, des égorgements et des incendies à Bakou, la brisure de croûte terrestre où s'engloutit un village calabrais, la chute même d'un sous-marin au fond de l'eau ou d'une automobile dans un ravin, sont des catastrophes qu'un citoyen casanier n'a guère à redouter pour lui-même. Si nous compatissons à distance aux misères des victimes, c'est d'une âme à la fois terrifiée et tranquille. La vue de ces drames lointains--ou qui s'accomplissent hors du domaine de notre vie et de nos risques personnels--agit sur nos sensibilités un peu comme le spectacle d'une course de taureaux sur les nerfs de certaines Françaises. On s'évanouit d'horreur, mais à l'angoisse de la syncope se mêle l'intime satisfaction d'être à l'abri des coups. On est frémissante, mais rassurée.

Et si le tragique accident de l'avenue Marigny nous a si fortement bouleversés qu'au bout d'une semaine il est encore le sujet des conversations de tout Paris, c'est que chacun de nous s'est senti, cette fois, menacé. Il nous a semblé que la catastrophe nous effleurait; nous en avons, comme on dit, senti le vent. Nous nous sommes rappelé que, nous aussi, nous avions l'autre jour, en fiacre, traversé les Champs-Élysées paisiblement; que des automobiles avaient frôlé notre voiture; nous pensons que le même malheur eût pu nous atteindre...

Les journaux nous rassurent, nous affirment qu'une automobile, bien conduite, est le véhicule le moins dangereux qui soit; il suffirait, disent-ils, pour éviter

tout risqué, que cochers et chauffeurs prissent l'habitude d'observer certaines règles de marche très simples; de se tenir dans la rue à la place où ils doivent être.

Mais c'est là justement une habitude que les Parisiens semblent avoir toutes les peines du monde à pratiquer. Il n'y a pas, je crois, de population qui ait moins que celle-ci le sentiment de ce qu'on pourrait appeler la discipline de la rue. Un piéton parisien traverse la chaussée en lisant son journal et c'est miracle qu'un plus grand nombre de ces flâneurs ne soient pas écrasés tous les jours; le cocher qui devrait être à droite est à gauche; le bicycliste oublie tantôt d'allumer sa lanterne, tantôt d'attacher à son guidon la trompe ou le grelot dont les appels sont la sauvegarde du passant. Il est des carrefours dont la traversée, à la nuit tombante, est une aventure pleine de périls; des coins de boulevard où l'on a l'impression d'être égaré dans une bagarre de fous. Mais empêchera-t-on que ces choses ne soient, et change-t-on, par ordonnance de police, l'âme d'une ville?

La province «inaugure»: exposition d'horticulture à Bourg-la-Reine; inauguration, à Clamecy, du monument de Claude Tillier; à Saint-Dizier, d'un autre monument érigé à la mémoire de ceux qui défendirent, il y a trois siècles et demi, leur cité contre les troupes de Charles-Quint; dans deux jours, inauguration, à Vouziers, de la statue de Taine.

Je suis allée à Saint-Dizier. Des amis, en vacances dans les environs, m'avaient dit: «Venez nous voir. Saint-Dizier n'est qu'un grand village, mais la rivière est jolie; les dames assomptionnistes y ont un parc admirable, et vous y verrez gesticuler en plein air--éloquemment peut-être --trois ministres.»

Je n'ai jamais trouvé que des ministres fassent des personnages intéressants à observer; mais leurs auditoires m'amuse. J'ai lu quelque part que Gavarni, recevant la visite d'un apprenti dessinateur, lui demanda:

--Que faites-vous de vos dimanches?

--Je vais au Louvre, dit le débutant.

--Bon, cela. Et, au Louvre, qu'est-ce que vous faites?

--Je regarde les tableaux.

Gavarni fit une grimace.

--Mon enfant, dit-il, quand on va au Louvre il ne faut pas regarder les tableaux. Il faut regarder les gens qui regardent.

C'est bien là ce qui me rend si précieux le spectacle de certaines fêtes officielles: regarder les gens qui regardent... Je me suis, il y a cinq jours, offert ce plaisir à Saint-Dizier; et j'en reviens extrêmement intéressée et surprise par ce que j'y ai vu.

J'y ai constaté que Paris s'obstine à nous décrire une province qui n'existe plus,--ou qui est en train de disparaître. Paris ne se contente point de se dénigrer lui-même; il lui plaît de caricaturer sa province aussi. Il trouve spirituel de nous la montrer «retardataire» en sa manière de vivre, gauche en ses propos, même un peu comique en ses façons de suivre nos modes et de s'habiller. Paris se trompe.

J'assistais dimanche, d'un coin de la place d'Armes de Saint-Dizier, au défilé des délégations qui entraient à la mairie pour y saluer les représentants du gouvernement. Il y avait là toute la ville, ou à peu près; car il faut être aujourd'hui bien négligent, bien misanthrope ou bien discrédité pour n'être pas «d'un groupe» et n'avoir point, les jours de fête, une bannière derrière quoi marcher. Si l'on n'est ni fonctionnaire, ni conseiller municipal, on est au moins d'un orphéon, d'une fanfare ou d'un syndicat; on est mutualiste, on est gymnaste, on est vétéran de l'armée d'hier ou pupille de l'armée de demain.

Je regardais passer ces hommes de tous les âges et de toutes conditions; je cherchais parmi eux les redingotes trop vastes ou comiquement coupées, les cravates bouffonnes, les chapeaux antiques surtout,--ces «haute forme» inénarrables que le provincial est censé tirer de l'armoire une demi-douzaine de fois par an et que nos caricaturistes parisiens savent si spirituellement dessiner. Et je ne retrouvais nulle part ces accoutrements d'opérette, ces vêtements et ces coiffures dont s'esclaffe le boulevardier, quand il les rencontre au théâtre ou dans les pages de l'*illustré* comique de la semaine. A peu près partout le «haute forme» était avouable, la cravate sobre et de bon goût, l'habit proprement coupé. En vérité, et dans les moindres bourgades, la province a changé de figure et ses détracteurs ne la reconnaîtraient plus. De

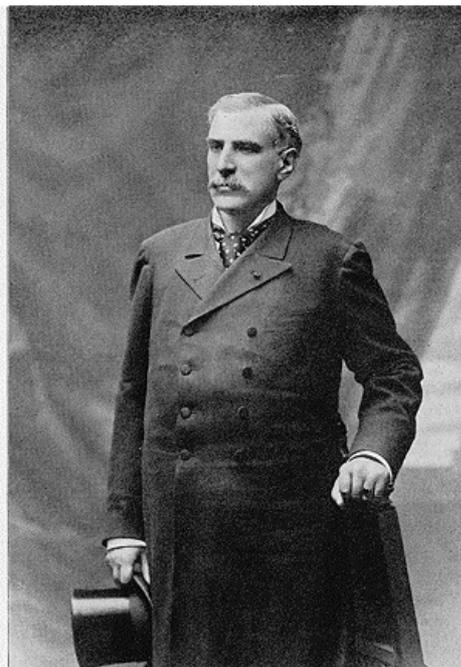
jour en jour elle se dépouille des particularités d'aspect dont s'égayaient naguère, si peu charitablement, nos humoristes; elle a la mine et le geste *qu'on ne remarque plus*; elle se parisianise sans le savoir.

J'imagine que cette petite évolution est née de plusieurs causes: une éducation générale améliorée; la curiosité de se comparer les uns aux autres; un peu plus de coquetterie, en même temps que plus de bien-être; la facilité de sortir de chez soi, de se mêler de plus en plus, grâce au progrès des moyens de circulation, à la vie des autres hommes. Peut-être aussi le service militaire généralisé a-t-il contribué à cette fusion bienfaisante des groupes sociaux et excité chez l'habitant de la sous-préfecture, du village même, l'ambition très naturelle de n'être point distancé trop par celui de la grande ville... Mais ni nos auteurs dramatiques, ni nos caricaturistes ne font attention à cela; et, pendant des années encore, ils continueront de nous donner de la province française, avec infiniment d'esprit, une image très mensongère. Ils se moquent de la province parce qu'elle «retarde» sur Paris. On les étonnerait beaucoup en leur prouvant que ce sont eux qui sont en train de retarder sur elle.

SONIA.



M. de Brazza, photographié en 1882, au retour de son exploration dans l'Ogoué et le Congo.--Cliché Nadar.



M. de Brazza, photographié en 1905, au moment de son départ pour l'inspection générale du Congo--Cliché Pirou, rue Royale.

SAVORGNAN DE BRAZZA

«Je ne le croyais pas si grand!» Combien, relisant, ces jours derniers, dans une brève notice nécrologique, l'histoire de la vie si remplie de Savorgnan de Brazza, ont senti remonter à leurs lèvres ce mot que murmura le Valois blême devant le cadavre gisant du Balafré!

Depuis dix ans, bientôt, qu'un caprice de la politique, un véritable méfait, l'avait mis à la retraite, on avait--et l'on n'ose l'avouer sans en rougir--à peu près oublié M. de Brazza. Qu'il ne souffrît pas de cette indifférence qui récompensait l'oeuvre grandiose accomplie par lui, on ne saurait en jurer. Du moins ne s'en plaignait-il pas. Car il fit preuve dans la disgrâce d'un stoïcisme égal à la vaillance qu'il avait déployée dans l'action, à la simplicité qu'il montra toujours jusqu'au faite des honneurs. Peut-être fut-il tout surpris quand, au commencement de cette année, à la nouvelle des sanglants exploits dont s'étaient rendus coupables, au Congo, deux de nos fonctionnaires, le ministre des Colonies lui demanda d'aller conduire, là-bas, l'enquête nécessaire; et les termes mêmes de la lettre de service qui lui était remise--la première qu'il reçut depuis celle qui, en 1897, le relevait brutalement, sans aucunes formes, de ses fonctions--purent lui donner l'impression qu'il rêvait.

M. de Brazza partit, vaillant, joyeux, vers ce pays auquel, malgré tout, malgré les luttes passées, les fatigues de la conquête, les déboires, il avait gardé en son coeur un tendre souvenir. Il avait accompli en conscience, on peut le croire, son oeuvre nouvelle. Sa mission terminée, il était en route pour la

France quand la dysenterie, le terrassant, le força de relâcher à Dakar. Il y est mort, le 14 septembre, tombé au champ d'honneur, sur son domaine.

Il n'était âgé que de cinquante-trois ans. Il y avait si longtemps que le bruit de son nom avait empli le monde qu'on le croyait, en vérité, presque un vieillard. Mais il avait trente ans à peine quand la gloire, la vraie et pure gloire, vierge de sang versé, --lot rare et magnifique pour un conquérant!--lui avait souri déjà. A trente et un ans, il était commissaire général de la République au Gabon. Il avait jeté sur le continent africain les fondements d'un empire colonial trois fois grand comme la métropole elle-même, qu'il ajoutait au patrimoine de son pays d'adoption.

Quels beaux rêves d'énergie des adolescents qui sont depuis longtemps devenus des hommes ont faits, en ce temps-là, devant cette photographie, alors populaire, que nous reproduisons ici, et à laquelle on pourrait donner pour épigraphe la boutade haineuse de Stanley, le rival sanglant du pacifique Brazza au continent noir, cette phrase qui semble en être la description littérale: «J'ai rencontré un homme déguenillé, pieds nus, sans autre escorte que quelques misérables laptots, et il m'a dit qu'il venait d'acquérir des territoires à la France!»



Mme de Brazza, née Thérèse de Chambrun.

C'est le 20 octobre 1875 que l'enseigne de vaisseau de Brazza avait débarqué au Gabon, à la tête d'une troupe de vingt personnes seulement. Cette première exploration dura trois ans. Elle s'étendit aux bassins de l'Ogoué, de la Licona et de l'Aïma. On alla jusqu'à cinq journées de distance du Congo sans en entrevoir, sans en deviner l'existence. A son retour en Europe seulement, M. de Brazza apprit le raid heureux que Stanley, rentré quelques mois avant lui, avait poussé dans le bassin du fleuve géant. Il repartit pour compléter son oeuvre le 27 décembre 1879 et atteignait cette fois le Congo qu'il redescendait jusqu'au Stanley Pool. Ce fut au cours de ce second voyage, qui ne fut qu'un duel superbe entre l'explorateur français et son rival Stanley, qu'il signa le traité de protectorat avec le roi Makoko et

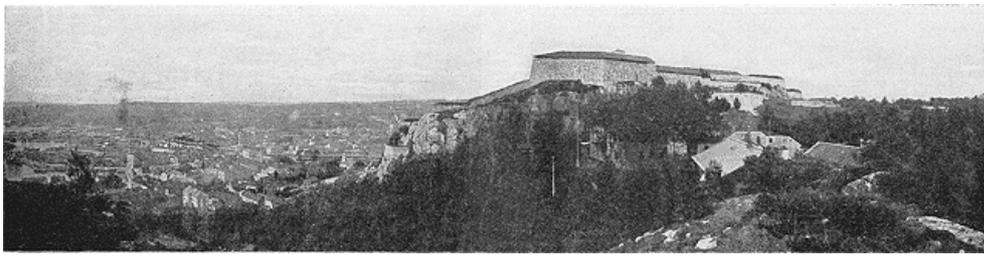
installa aussi, au poste qui devait plus tard devenir Brazzaville, la capitale actuelle du Congo, le brave sergent Malamine, celui qui, avec trois tirailleurs sénégalais, tint un jour tête à Stanley et lui fit respecter le drapeau tricolore.

Rentré à Paris en 1882, accueilli avec enthousiasme, il se voyait confier, l'année suivante, la mission d'organiser sa conquête; car on ne méconnut point tout d'abord la splendeur de ce présent qu'il faisait à la France. Quatorze ans s'écoulèrent avant qu'on oubliât ses services insignes. Mais alors, on n'eut plus aucun ménagement et, à la suite d'un long conflit entre l'explorateur et la bureaucratie, celle-ci l'emporta: une simple lettre de service rappela M. de Brazza.

Il ne murmura pas, se laissa dépouiller, vécut obscur, entre sa femme, nièce du comte de Chambrun, et ses trois enfants, à son foyer presque pauvre; car il avait dissipé dans ses audacieuses randonnées tout l'héritage familial. Il fallut une circonstance fortuite pour que cette iniquité fût rappelée et réparée; les Chambres, à l'unanimité, dans un élan d'enthousiasme, votèrent à M. de Brazza une pension à titre de récompense nationale.

Ce fut presque à son corps défendant qu'il l'accepta, car jamais il n'avait permis à ses amis les plus zélés de protester contre l'ingratitude dont il était victime. Il avait l'âme d'un sage antique.

Son caractère chevaleresque s'était révélé d'un seul trait le jour où, rejeton d'une vieille famille italienne de la province d'Udine et ému de pitié devant les malheurs de la France, il était venu, au lendemain de nos défaites, réclamer la nationalité française! Sa douceur lui avait valu, dans les huttes de paille et de terre épargnées, le nom de *Père des noirs*. Il eût rivalisé de bravoure intrépide, de sérénité devant le danger avec un Décimus ou un Ney. C'est un héros qui vient de disparaître.



La forteresse de Frederiksten sur la frontière suédo-norvégienne.--Phot. Worm-Petersen.

L'ENTENTE SUÉDO-NORVÉGIENNE



Fridtjof Nansen.

On a pu redouter, un moment, de voir les choses s'envenimer entre la Suède et la Norvège, et il s'en est fallu de peu que les négociations conduites, à Carlstad, entre les plénipotentiaires des deux pays ne fussent brusquement rompues.

La question des fortifications qui défendent la frontière norvégienne contre une agression possible des voisins suédois-et dont certaines, détail assez piquant, ont été élevées en 1900, en pleine union-cette question divisait fortement les négociateurs. La Suède réclamait le démantèlement des forts, ne voulant pas être obligée, de son côté, d'en élever pour se protéger contre ces canons braqués sur elle, redoutant d'être entraînée à des armements ruineux. La Norvège ne refusait pas formellement de démolir, mais exigeait, au préalable, la signature, entre les deux nations, d'un traité d'arbitrage. A quoi la Suède répondait: «Démolissez d'abord; nous verrons plus tard.»

La discussion, engagée sur ce terrain, menaçait de s'éterniser. Les dispositions conciliantes des plénipotentiaires de Carlstad ont triomphé d'une situation

qui paraissait inextricable, et toute inquiétude est aujourd'hui dissipée: la Suède a accepté le traité d'arbitrage et la Norvège va démolir toutes ses fortifications modernes, mais celles-là seulement. Car elle tient comme à des souvenirs historiques aux vieux châteaux forts, élevés en certains points de sa frontière. Ces forteresses, dont celles de Frederiksten et de Kongsvinger, reproduites ici, donnent une idée, sont d'ailleurs peu redoutables. Réduites qu'elles seront, comme défensive, à leurs antiques



Le prince Charles de Danemark, la princesse Maud, sa femme, et leur fils, le petit prince Alexandre.

--Phot. Ralph.

murailles, elles peuvent subsister sans occasionner nulle inquiétude, sans

exciter nulle susceptibilité.

Mais il est une autre question, d'une grande importance, qui intéresse la Norvège toute seule et qui n'est pas encore tranchée. C'est celle du régime que va adopter la nation séparée. On se souvient qu'au moment de la rupture la Norvège, par déférence pour le roi Oscar, son souverain de la veille, lui avait demandé de désigner, pour occuper le trône norvégien, un de ses fils. Le roi n'a pas daigné répondre et l'on considère que ce silence équivaut à un refus.

On a parlé de la possibilité d'une république. Dans ce cas, l'illustre explorateur Nansen, qui a joué, dans tous ces événements, un rôle important, et dont l'ascendant sur ses compatriotes est considérable, aurait de fortes chances d'en être élu président,--s'il y avait à cette république un président.

La solution qui semble actuellement la plus probable est l'offre de la couronne au prince Charles, second fils du prince héritier Frédéric de Danemark.

Le prince Charles est né le 3 avril 1872. Il a épousé, en 1896, la princesse Maud, fille du roi Edouard VII, qui, en 1903, lui a donné un fils, le prince Alexandre.



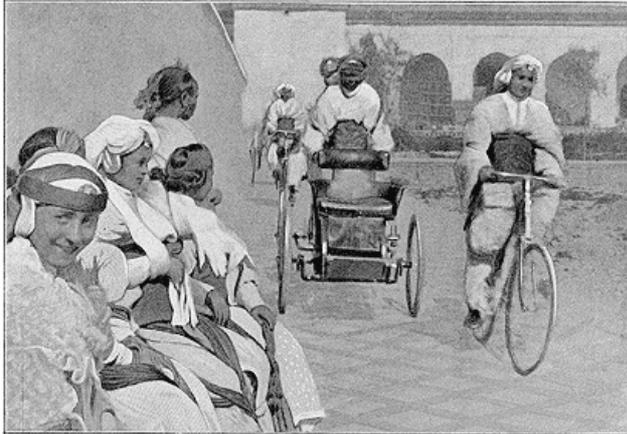
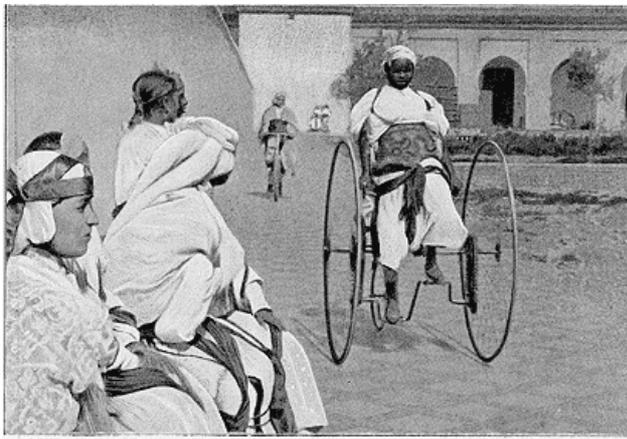
La forteresse de Kongsvinger, sur la frontière suédo-norvégienne.--Phot. Worm-Petersen.



**L'ACCIDENT DE L'«ELEVATED», MÉTROPOLITAIN AÉRIEN DE
NEW-YORK, AU COIN DE LA 53^e RUE ET DE LA 9^e AVENUE**

Lorsque se produisit, il y a deux ans, la catastrophe de la station des Couronnes, on eut tendance à attribuer aux conditions mêmes de la construction, en souterrain, du Métropolitain parisien, la gravité de la catastrophe. Ah! si la ligne avait été aérienne! Or, un accident vient de se produire sur l'«Elevated», le métropolitain aérien de New-York, qui montre qu'en somme, quand le mauvais sort s'en mêle, l'un vaut l'autre, et que les risques ne sont pas moindres à quelques pieds en l'air qu'à quelques pieds sous terre.

Le 12 septembre au matin--c'est d'hier, et, pourtant, l'émotion qu'on en éprouva alors est bien atténuée, ce qui prouve à quel point l'actualité passe vite--un train, parti de la 59^e rue et qui suivait à une vitesse de 45 kilomètres à l'heure la 9^e avenue, arrivait à la hauteur de la 53^e rue quand, par suite d'une erreur d'aiguillage, il s'engagea dans cette voie. L'aiguilleur s'aperçut de sa faute comme le premier wagon venait de bifurquer sans accident. Il imprima à son aiguille un mouvement machinal. Le second wagon, soudainement arrêté dans sa course et séparé du premier, fut lancé le long de la voie directe de la 9^e avenue. Il tomba dans la rue en se retournant sens dessus dessous, tandis que le troisième demeurait suspendu en l'air, au bord de la voie, heureusement à portée de la corniche d'une maison par laquelle les voyageurs purent s'échapper. Mais le second wagon s'était écrasé sur la chaussée, où les voyageurs furent précipités la tête la première; l'un d'eux fut décapité par un morceau de fer et l'on retrouva sa tête à 20 mètres plus loin. On releva onze morts et une trentaine de blessés, dont huit mortellement.



**Les distractions du harem d'Abd-el-Aziz:
cours cyclistes dans une cour du palais.**
*D'après une pellicule cinématographique de Sa
Majesté Chérifienne.*

**Quatre portraits de
femmes du harem
impérial.** *Clichés aux trois
couleurs de Sa Majesté
Chérifienne.*

LE SULTAN DU MAROC PHOTOGRAPHE



**Le sultan photographiant son ingénieur
M. Gabriel Veyre.**

Tandis que se poursuivaient, entre les puissances européennes, les négociations relatives à la conférence internationale à laquelle va incomber la mission de donner une solution, au moins provisoire, à la «question du Maroc», l'affaire Bou M'Zian, le plus récent incident franco-marocain, a rappelé plus vivement l'attention sur la curieuse figure du sultan Abd-el-Aziz.

On sait quel est, au grand dam des fidèles musulmans qui composent et son Maghzen et son entourage, l'engouement du jeune sultan pour la civilisation européenne, et surtout pour quelques-unes de nos plus modernes inventions: téléphone, phonographe, engins électriques; pour nos jeux: bicyclette, automobile, photographie. Nous l'avons, nous-mêmes, à différentes reprises, montré en train de se livrer à ses

distractions favorites et avons dit quelle passion il y apportait. Aujourd'hui, c'est comme photographe amateur que nous le présentons.

A l'exception de la première gravure de cette page --où l'on voit Abd-el-Aziz «opérant lui-même» et, tandis qu'on le photographie à son tour de dos, prenant un instantané de son ingénieur, M. Gabriel Veyre, monté sur l'un de ses propres chevaux, tout harnaché de velours et d'or cet article est illustré exclusivement de photographies prises par Sa Majesté Chérifienne.

Dans le livre très vivant où il a consigné les impressions recueillies au cours des quatre années qu'il a passées dans l'intimité journalière du sultan[1]. M. Gabriel Veyre qui est loin d'être un inconnu pour nos lecteurs, et à qui nous avons du quelques clichés sensationnels publiée ici a écrit: «De tous les



Deux des matrones du harem d'Abd-el-Aziz.

Phot. de Sa Majesté Chérifienne.

passes-temps auxquels, tour à tour, il s'est adonné, c'est la photographie qui a le plus longtemps amusé Abd-el-Aziz et lui a procuré le plus de satisfactions.» Il ajoute qu'il y était devenu d'une rare habileté. Il suffit, pour le croire, de jeter les yeux sur le cliché où le sultan a fixé deux des «matrones» du harem impérial, deux des négresses qui sont chargées de la surveillance de ses femmes. Sur le vu d'un envoi pareil, Abd-el-Aziz serait reçu par acclamations dans n'importe quel salon de photographie: un très bel effet de clair-obscur, le bonheur avec lequel sont rendus et le scintillement des bijoux, et l'opulence des lourdes draperies chargées de broderies, et le vaporeux des gazes transparentes, font de cette épreuve une véritable oeuvre d'art. Il n'est pas jusqu'à cet appareil téléphonique accroché au mur, en arrière des deux figures, qui ne lui donne du piquant et de l'imprévu!

[Note 1: Gabriel Veyre, *Au Maroc, dans l'Intimité du sultan.*]

Au contraire de tant d'amateurs, même royaux et impériaux, qui se contentent, selon le mot du photographe américain Hare, d'être des «pousse-boutons», Abd-el-Aziz voulut être initié à toutes les opérations délicates du laboratoire, développa, renforça ses clichés, tira des épreuves. Il fut un fanatique du gélatino-bromure. Tous les appareils lui devinrent familiers: vérascopes, kodacks, chambres à pied.

Il essaya du cinématographe, même, et, tandis que ses femmes et leurs esclaves, pour tromper l'ennui, durant les longues heures de *farniente* du harem, réfugiées dans l'une des cours les plus discrètes du palais, se grisaient d'interminables matches à bicyclette, en tricycle, voire en motocyclette, il les cinématographiait au passage. Les trois gravures représentant ces courses assez inattendues que nous publions ici, sont des agrandissements d'après des films ainsi pris par le sultan.

Il alla plus loin encore. Le jour où on lui montra des photographies colorées le désir lui vint d'en faire aussi, et il apprit le procédé, très compliqué, aux trois couleurs.

Quand il en fut bien maître, sa grande joie fut de photographier, à d'innombrables exemplaires, ses épouses favorites. Il les faisait se revêtir de leurs plus beaux atours, brodés, multicolores: se charger de bijoux, de perles et d'aigrettes, et, ainsi parées, les posait en avant de fonds semés de floraisons éclatantes, près de tables drapées de tapis violents et, pour corser encore le

spectacle coloré, comme disent les peintres, et compliquer la difficulté, plaçait devant elles d'enfantins bibelots aux tons barbares, des cadres de bazar, des fleurs artificielles dans des vases de la foire, tous les ornements des plus banales cheminées de chez nous. On peut voir, par les quatre clichés que nous avons reproduits, à quelle habileté d'opérateur il était arrivé.

Est-il nécessaire d'observer qu'en dehors de leur mérite professionnel ces clichés constituent des documents peu communs sur la vie aux palais impériaux?

S'il est difficile, en effet, d'entr'apercevoir, seulement, l'intérieur d'une demeure musulmane quelconque, on imagine combien doit être inaccessible le harem du Chérif et quels obstacles peuvent se dresser devant les infidèles pour les empêcher d'approcher les belles recluses qu'on y enferme jalousement.

Il est à croire, d'ailleurs, que nous n'aurons pas, de longtemps, la fortune de pouvoir reproduire des clichés de ce genre. Au milieu des préoccupations qui le doivent assaillir en ce moment, il est probable qu'Abd-el-Aziz n'a plus guère le temps de songer à ses distractions anciennes, à la bicyclette, à l'automobile, à la photographie,--son triomphe!

Les temps sont loin, en effet, où, à la première audience, il apparaissait à M. Veyre sous la véranda de son palais de Marakech comme un «bon grand enfant curieux»: où il passait ses journées entières, de l'aurore à la nuit, presque, dans la «cour des Amusements». Et peut-être allons-nous commencer à nous apercevoir que nous avons vécu, trop confiants, sur la légende qu'on avait créée autour de lui d'un souverain demeuré puéril longtemps après l'âge d'homme. Abd-el-Aziz semble vouloir se charger de la démentir.



Le roi Victor-Emmanuel, précédé d'un surveillant des fouilles, parcourt les ruines de la petite ville de Zammaro.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN CALABRE

D'après une photographie de E. Navone, communiquée par notre correspondant, M. Ziegler.



Les victimes en prière devant les madones et les saints de l'église détruite de Zammaro.--Phot. Ch. Abeniacar.

TREMBLEMENT DE TERRE EN CALABRE

Dès la semaine dernière, alors qu'aucun autre journal illustré français, allemand ou anglais, ne contenait le moindre document, dessin ou photographie, sur le tremblement de terre de la Calabre, L'Illustration réussissait à consacrer cinq pages entières à ce tragique événement. Une organisation perfectionnée et coûteuse, qui ne recule devant aucun effort ni aucun sacrifice pécuniaire pour donner satisfaction aux légitimes curiosités du public, nous a permis, dans cette circonstance difficile, d'arriver, malgré la distance, en même temps que L'Illustrazione italiana, notre excellent confrère de Milan, pour la publication de photographies et de dessins montrant le désastre à Monte Leone, à Reggio, à Tropea et dans toute la région bouleversée. Nous reproduisons cette semaine une nouvelle série de photographies de l'aspect le plus poignant. On se préoccupe de tous côtés de chercher les moyens de soulager cette immense infortune: puisse la vue de ces villes en ruines, de ces scènes de désolation et de deuil, susciter partout des initiatives généreuses!

Aussitôt qu'il eut connaissance de l'effroyable désastre qui venait de désoler le sud de l'Italie, le roi Victor-Emmanuel exprima la volonté d'aller visiter en personne les victimes du cataclysme, leur porter ses consolations et ses encouragements, se rendre compte par lui-même de leur misère. Le 10 septembre, le surlendemain de la catastrophe, il quittait sa villégiature de Raconigi pour se rendre en Calabre. Tout apparat eût détonné au cours de cette visite royale aux pays éprouvés. Le roi, qu'accompagnaient seulement le général Brusati, le général Majo, le major Ravizza et le ministre de la maison royale, M. Ponzio-Vaglia, distança plus d'une fois cette suite restreinte pour s'aventurer seul entre les ruines amoncelées, parmi les pauvres gens éplorés que le plus infime fonctionnaire de village n'avait guère de peine à écarter pour lui faire place. Et à tous ces affligés pleurant leurs proches morts, leur maison ruinée, leur champ ravagé, Victor-Emmanuel adressait de réconfortantes paroles, leur disant, avec une émotion qu'il ne cherchait pas à contenir, la part qu'il prenait à leur peine.



Découverte d'un enfant vivant, après soixante-dix heures de séjour, sous les ruines d'une maison, à Parghelia.--Phot. Alfieri et Lacroix.



La recherche des cadavres sous les décombres, à Parghelia.

Il parcourut ainsi toutes les localités les plus gravement atteintes: Briatico, Sant'Onofrio, Stefanaceni, Piscopio, Zammaro, San Gregorio, Triparni, où, de Monte Leone, le conduisit son automobile; puis Parghelia, San Constantino et Zugri, etc. A de certains endroits il dut se rendre à pied, les routes étant trop bouleversées pour permettre à l'automobile de passer.



Comme il arrivait à Parghelia, on venait de retirer des décombres un enfant,

L'éruption du Vésuve qui a coïncidé avec le tremblement de terre: la route et la voie ferrée électrique obstruées par les laves.--Phot. du comte J. Romano.

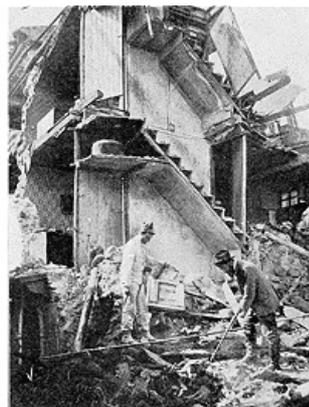
miraculeusement sauvé de la mort, et qu'on retrouva, demeuré soixante-dix heures enseveli, maigre, hâve, réduit presque à l'état de squelette. Partout des maisons ébouleées, des bourgs entiers bouleversés, des amoncellements de débris informes, les poutres des toits s'enchevêtrant parmi les pierres des murailles, quelque chose de lamentable à contempler. Dans presque toutes les localités atteintes, les églises, les plus hauts des édifices, sont tombées les premières; leurs voûtes effondrées jonchent le sol; le peu qui en reste encore debout, colonnes ébranlées, pendantes, murs lézardés, menace ruine, et les fidèles, pour prier, dans ces heures de rude épreuve, ont dû édifier en hâte, au grand air, des autels provisoires, faits des débris des autels détruits, où ils ont transporté les reliques, les images des saints, et devant lesquels ils s'agenouillent sur le sol mal raffermi.



Le chœur de l'église



Vue extérieure de



Intérieur d'une

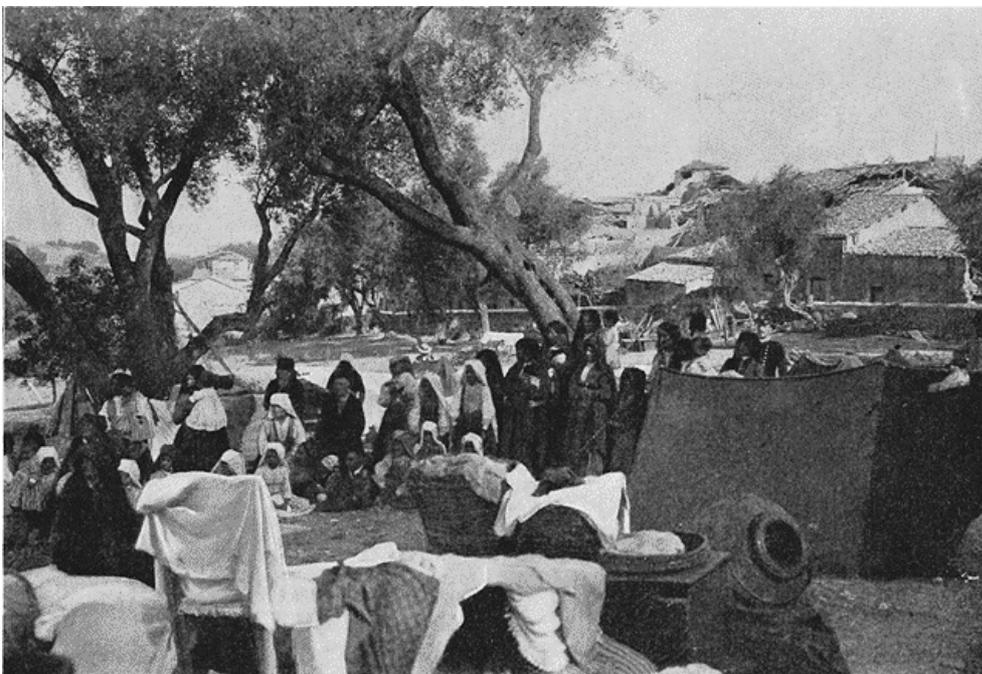
LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN CALABRE



Le roi Victor-Emmanuel acclamé par la foule à son arrivée à Sambiasse.



Une distribution de pain à Zammaro.



Campement en plein air à Triparni.



La prière des femmes devant les images saintes, à Triparni.

APRÈS LES PREMIÈRES SECOUSSES SISMIQUES

Photographies Ed. Ximénès.

UNE REINE AUX MANOEUVRES ALPINES



SUR LA FRONTIÈRE ITALIENNE.--La reine Marguerite gravissant le col de la Ranzola, pour assister aux manoeuvres alpines.--Phot. Brocherel.

La reine Marguerite, qui concilia toujours le goût des sports avec celui de l'étude, a de longue date fait ses preuves comme alpiniste. Récemment, elle a eu l'occasion de prouver qu'ayant gardé vivace la passion de la montagne, elle n'avait rien perdu de l'endurance nécessaire pour en affronter les difficultés.

Il y a quelque temps, les manoeuvres du 4^e régiment alpin devaient se clore par une attaque du col de la Ranzola, situé à 2.171 mètres d'altitude et voisin de la vallée de Gressoney, où, fidèle à une habitude déjà ancienne, la veuve du roi Humbert était venue passer les mois d'été dans sa magnifique résidence «Savoia». Du château, la reine monta à dos de mulet; là, malgré un vent furieux dont les violentes rafales permettaient à peine de se tenir debout, elle suivit, deux heures durant, les différentes phases des manoeuvres, prenant un vif intérêt aux explications du colonel Carpi, émerveillée des prouesses des alpins, de la célérité de leurs mouvements, de la justesse de leur tir.

LA CRISE HONGROISE

En Hongrie, à la séance parlementaire du 15 septembre, M. Fejervary, président du conseil des ministres, a donné lecture d'une lettre de l'empereur-roi, ajournant au 10 octobre, à cause des difficultés de la situation politique, la session de la Chambre des députés. Cette journée de la crise hongroise a été marquée par un épisode qu'on peut qualifier d'historique. Tandis que, dans la salle des délibérations, on discutait les prérogatives constitutionnelles du souverain, au dehors, devant le palais du Parlement, une foule énorme,

composée en majeure partie d'ouvriers qui avaient déserté en masse les usines et les ateliers et auxquels s'étaient joints des groupes de bourgeois, faisait une imposante manifestation en faveur du suffrage universel. Détail curieux à noter, les manifestants accompagnaient leurs clameurs répétées du chant de *la Marseillaise*. Leur démonstration conserva d'ailleurs un caractère pacifique et, seules, leurs délégations pénétrèrent dans l'enceinte législative pour exposer au président leurs revendications.



EN HONGRIE.--La foule chantant la Marseillaise sur la place du Parlement, le 15 septembre (Au fond, le palais de la Cour de cassation.)



Le baron Fejervary, président du conseil des ministres hongrois démissionnaire.--

Photographies comm. par M. E. Brod.

AUX GRANDES MANOEUVRES ALLEMANDES

Le 11 septembre, le jour même où l'armée française de l'Est terminait ses manoeuvres sous les yeux du président de la République, une partie de l'armée allemande commençait les siennes en présence de l'empereur. Les opérations où étaient engagés les 7e et 8e corps se sont déroulées dans la Prusse rhénane, autour de Hambourg et de Coblenz. Guillaume II, l'impératrice, le kronprinz, le prince Albrecht de Prusse et les autres membres de la famille impériale ont suivi à cheval les mouvements des troupes. Parmi les hautes personnalités de l'état-major, on remarquait le prince Luitpold de Bavière et le feld-maréchal Hoeseler, l'ancien commandant du 15e corps, à Metz, accompagné du général d'Hulsen, son parent, chef du cabinet militaire. Le vieux maréchal Hoeseler est sans contredit une des figures les plus caractéristiques de l'armée germanique, avec son visage glabre comme celui de feu de Moltke.



Le maréchal Hoeseler et le général d'Hulsen.--Phot Jacobi. AUX GRANDES MANOEUVRES ALLEMANDES.



Les princes Albrecht de Prusse et Luitpold de Bavière. AUX GRANDES MANOEUVRES ALLEMANDES.

L'INCIDENT BOU M'ZIAN



La cour principale de l'ambassade de France, à Fez.

M. Saint-René-Taillandier et ses attachés, attendant l'éclipse du 30 août.



M. Marc, premier drogman de la légation de France, qui notifia l'ultimatum.

Il vient d'être réglé pacifiquement. Mais il a fait assez de bruit pour être relaté ici avec quelques détails.

Rappelons qu'au commencement d'août le caïd de la tribu des Ouled-Aïssa, au Maroc, attirait dans un véritable guet-apens un Algérien, Français, par conséquent. Si Bou M'Zian el Miliani, notable habitant du village de Marna, l'arrêtait, le chargeait de fers et l'emprisonnait. Il assouvissait ainsi une vengeance personnelle; mais il le faisait avec l'assentiment, la complicité, pourrait-on dire, du gouvernement marocain. Sans parler même des conditions plus que suspectes de cette arrestation, elle constituait une violation flagrante du traité du 28 mai 1767 qui interdit, en cas de différend, toute action des autorités marocaines contre un sujet français, les représentants de la France au Maroc étant seuls juges en pareil cas.



Le grand vizir Si Fedoul Gharnet quittant la légation de France après avoir présenté les excuses du sultan.

Bien entendu, M. Saint-René-Taillandier, notre ministre, actuellement à Fez, comme on sait, protesta avec énergie dès qu'il eut connaissance de cet atteinte portée à nos droits: il demandait la mise en liberté immédiate de Si Bou M'Zian et une réparation consistant en une indemnité pécuniaire et la destitution du caïd coupable.

En d'autres temps, le Maghzen eût cédé sans délai. Mais, en cette circonstance, il était décidé à profiter autant qu'il lui serait possible de la dernière fantaisie de la politique allemande, à jouer de l'antagonisme entre les grandes puissances européennes que lui ont révélé et la démarche personnelle de Guillaume II, et l'envoi de l'ambassade de M. de Tattenbach. Il n'alléguait même pas, et ne pouvait alléguer, qu'il ignorait la nationalité du captif. Il garda Si Bou M'Zian el Miliani sous clé. Il prépara même sa mise en accusation, comme coupable d'avoir correspondu avec le prétendant Bou Hamara.



L'indemnité à Si Bou M'Zian: 2.700 douros en chèques.

L'Allemagne fut-elle effrayée elle-même des conséquences de son intervention

dans les affaires marocaines? L'attitude du gouvernement marocain fut désapprouvée par la presse d'outre-Rhin, et il apparaît que l'envoyé extraordinaire de Guillaume II à Fez la désavoua aussi, sur un ordre d'en haut.

Le sultan et ses ministres cédèrent, à contre-cœur et de très mauvaise grâce. Ou relâcha bien Bou M'Zian, après un mois de détention, mais sans faire à notre représentant aucune excuse.

Déjà, le gouvernement français avait fait parvenir à M. Saint-René-Taillandier le texte d'un ultimatum que M. Marc, premier drogman à la légation, fut chargé de notifier au Maghzen. Les termes en étaient nets et exigeaient une prompte et complète satisfaction.

Le sultan comprit qu'il fallait s'incliner. Sur son ordre, le grand vizir, Si Fedoul Gharnet, se rendit en personne, le matin du 4 septembre dernier, à la légation et présenta à notre ministre les excuses de son gouvernement. Il lui annonçait que le caïd coupable avait été révoqué, et lui remettait, en cinq chèques sur la Banque de Paris et des Pays-Bas, la somme de 2.700 douros réclamée par Si Bou M'Zian. Enfin, il donnait l'assurance que le Maghzen ferait son possible pour que de pareils manquements aux traités et aux coutumes ne se produisissent plus.

DOCUMENTS et INFORMATIONS

LA VACCINATION CONTRE LE CHOLÉRA.

L'apparition du choléra en Russie, puis en Allemagne, peut faire craindre l'extension du fléau jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Europe. C'est par ces pays qu'il a coutume de passer pour venir chez nous.

S'il vient, comme cela est probable, que faut-il faire?

A cette question, il est facile de répondre. On peut très bien indiquer les précautions à prendre. Mais il faut bien se dire qu'on peut, tout en les prenant, devenir aussi victime du mal; le microbe a bien des moyens de se faufiler. Quoi qu'il en soit, il importe essentiellement de réduire le nombre de ces moyens, et c'est ce à quoi on arrivera en observant quelques pratiques très simples. La principale, c'est, en temps d'épidémie, de ne plus employer, comme boisson ou pour la toilette (pour *toute* la toilette) que de l'eau bouillie. On fait, en se levant, toute sa toilette à l'eau bouillie; on évite de toucher de l'eau non bouillie ou les récipients où il vient d'y avoir de l'eau non bouillie. On se lave soigneusement les mains avant les repas; on ne consomme les légumes et fruits que cuits. Toute l'alimentation, toute la boisson, doivent avoir été stérilisées par la chaleur. Ne pas se fier aux eaux filtrées, ni aux eaux minérales ou dites de source. Aucun filtre existant ne constitue une garantie sérieuse contre n'importe quelle maladie transportée par l'eau; aucun filtre, si coûteux qu'il soit, si scientifiquement compris et attentivement surveillé qu'il puisse être, ne donne la sécurité que procure l'ébullition de l'eau. Pour les eaux minérales, ou de source, il faut bien savoir qu'elles peuvent se contaminer comme les autres eaux de source; elles ne donnent qu'une sécurité illusoire, car elles peuvent être pures pendant un temps et tout à coup cesser de l'être. L'eau bouillie, elle, est toujours pure: c'est la seule eau pure.

Il faut bien se dire, toutefois, que les mesures d'hygiène, de nettoyage, de désinfection, n'ont jamais suffi à enrayer une épidémie de quelque violence. Du reste, aucune maladie infectieuse n'est en voie de diminution, sauf la variole. C'est que la variole est la seule contre laquelle on dispose d'un traitement préventif, qui est la vaccine. On a un vaccin curatif pour d'autres maladies, mais ce vaccin ne diminue pas le nombre des cas: voyez par exemple ce qui se passe pour la diphtérie. On la traite assez bien maintenant; mais, si l'on réduit le nombre des morts, on ne réduit pas le nombre des cas. On ne diminue la proportion des cas de maladie infectieuse que là où l'on possède le vaccin préventif.

Ce vaccin existe pour le choléra. Depuis plus de dix ans on vaccine contre le choléra aux Indes, et avec grand succès; la chose est entrée dans les habitudes et la méthode est si bien assise que l'on ne prend plus la peine d'en faire connaître les bienfaits, pas plus que pour la vaccine en Europe. Pour le degré d'efficacité de la vaccination anticholérique imaginée par M. M. Haffkine, un ancien préparateur à l'Institut Pasteur, il ressort très simplement de quelques statistiques faites aux Indes, à Degubaar, à Karkuri, à Bilaspur.

Voici pour Degubaar:

Cas de choléra. Morts.

Non vaccinés	254	12	10
Vaccinés	407	5	0

A Karkuri:

Non vaccinés	198	15	9
Vaccinés	443	3	1

A Bilaspur:

Non vaccinés	100		5
Vaccinés	150		1

Dans tous les cas qui précèdent, vaccinés et non vaccinés vivaient dans les mêmes conditions, occupés aux mêmes travaux, appartenant à la même classe sociale.

Le vaccin de Haffkine est le seul vaccin que l'on possède contre le choléra. Il est en outre excellent, comme les chiffres précédents le font voir. La durée de l'immunité qu'il confère va de six mois à un an.

Mais il n'est pas curatif: il ne sert de rien de l'injecter à un cholérique. C'est un remède préventif, destiné à rendre les sujets non cholériques réfractaires à l'infection.

LES PORTS DE GÈNES ET DE MARSEILLE.

La rivalité qui s'est établie entre les deux grandes cités maritimes de la Méditerranée est digne d'attention et, chaque année, on note avec soin les péripéties de ce duel, dont le résultat pourrait être fatal à l'un des deux adversaires en présence.

En 1904, le mouvement de Marseille est encore supérieur à celui de Gênes de 3.614 bâtiments, 1.283.776 tonneaux et 270.889 tonnes de marchandises.

Toutefois, l'écart, qui s'était relevé en 1903 en faveur de Marseille, a baissé l'année dernière de 1.244 navires, 1.698.453 tonneaux de jauge et 713.363 tonnes de marchandises.

En réalité, ainsi qu'il ressort d'une étude de M. de Clercq, consul général de France à Gênes, Marseille ne maintient sa supériorité que grâce à son exportation. A l'entrée, le chiffre de trafic génois surpasse de près d'un million de tonnes son concurrent marseillais; et cela depuis plusieurs années.

LE JEÛNE DES ARAIGNÉES.

Un éminent naturaliste, M. J.-H. Fabre, étudiant récemment les moeurs de la lycose de Narbonne, constatait que cette araignée porte ses petits sur son dos pendant sept mois, et que, pendant ce temps, les jeunes araignées ne consomment absolument aucun aliment. Il concluait de cette observation que c'est la chaleur et la lumière solaires qui remplacent directement, pour elles, l'alimentation. Autrement dit, «la chaleur motrice, chez ces jeunes animaux, au lieu d'être dégagée des aliments, serait utilisée directement, telle que la rayonne le soleil, foyer de toute vie».

Mais il ne semble pas que le problème du jeûne des araignées soit aussi difficile à résoudre.

Un autre naturaliste, M. Lécaillon, ayant conservé pendant huit mois de jeunes araignées en dehors de l'action solaire directe, en hiver, a constaté que les réserves du tissu adipeux de ces animaux étaient suffisantes pour entretenir longtemps leur vie.

Pendant la belle saison même, les araignées restent souvent des mois entiers privées de nourriture, en raison de la rareté des proies qu'elles peuvent capturer sur leur toile servant de piège, ou à l'entrée de leur cachette. La faible étendue de leur champ visuel les expose aussi à ne capturer des proies qu'à de longs intervalles.

Un cas fréquent est encore celui où la femelle est occupée à «garder» son cocon ovifère ou à «surveiller» ses petits. Elle reste alors souvent très longtemps sans prendre de nourriture, négligeant même la proie qu'on lui présente, plutôt que d'abandonner sa ponte, même un instant.

Mais si on lui enlève son cocon de force, elle saisit alors sa proie.

Il est donc évident que la femelle n'éprouve ici aucun dommage et qu'elle est adaptée à pouvoir rester longtemps privée de nourriture.

L'ACTION DU RADIUM SUR LES TISSUS DES VÊTEMENTS.

Deux observateurs anglais ont recherché quelle action le radium pourrait bien exercer sur des fibres végétales et animales: sur du fil de soie et du fil de coton en particulier. Ils ont exposé un certain nombre de ces fils à l'action du radium, à petite distance, pendant un temps qui a été de quelques jours; et chaque jour, ils ont retiré quelques fils pour en éprouver la résistance à la rupture. Cette expérience a montré que la force du fil va en diminuant de façon évidente et régulière. Pour la soie, la force initiale, avant l'expérience, était de 78 grammes; le fil ne brisait que sous un poids de 78 grammes. Mais, sous l'influence du radium, la résistance diminue chaque jour de 4 grammes environ. La résistance du coton diminue aussi, mais plus vite durant les premiers jours. La résistance initiale étant de 370 grammes, la diminution est d'abord très forte: de 60 grammes par jour. Après quelques jours, elle continue bien à diminuer, mais d'un chiffre moindre. Si, au lieu de faire agir le radium sur des fibres sèches, on le fait agir sur des fibres mouillées, on observe, au contraire, une augmentation de résistance. Mais cette action est temporaire: il ne faut pas compter qu'on pourra, par le radium, renforcer les fils ou les tissus.

L'ÉLEVAGE DES HIRONDELLES EN CAPTIVITÉ.

Une correspondante de la Société d'acclimatation, Mlle L. Reyen, a donné à cette Société quelques renseignements intéressants sur l'élevage en captivité des hirondelles et d'autres oiseaux sauvages de notre région. Mlle Reyen, qui a, à ce sujet, une expérience déjà longue--elle a gardé sept ans une hirondelle de cheminée et dix-sept ans un rossignol--conseille, pour élever les jeunes, une pâtée faite de viande, de biscuits, de graines, bien mélangée et parfaitement séchée. Elle y ajoute des insectes: mouches, cousins, papillons, petits coléoptères, vers de farine, et surtout des araignées.

Les araignées semblent être indispensables aux oiseaux insectivores à qui elles servent de nourriture et de médicament à la fois. L'araignée semble être purgative et dépurative, et il convient d'en donner deux ou trois, au printemps, à l'oiseau captif, pour l'entretenir en bonne santé. Très recommandée encore, la carotte fraîchement râpée. Tous les quinze jours, il convient aussi de faire boire à l'hirondelle de l'eau où macère de la graine de lin. Cette eau convient au rossignol; la fauvette se trouve mieux d'eau miellée. Les hirondelles supportent bien la captivité, à condition qu'on les tienne au chaud en hiver. Elles muent au milieu de la mauvaise saison, mais la crise n'a rien de grave si l'on a soin de les bien nourrir. Mlle Reyen possède depuis treize ans une fauvette à tête noire qui chante fort bien, mais la pauvre petite bête a chaque année une crise de goutte. Or sa protectrice est là qui veille; dès que vient le mal, elle lui administre une liqueur de sa composition qui, très rapidement, dissipe l'accès. Très probablement la goutte est une des conséquences de la captivité: l'oiseau captif a rarement assez d'espace dans sa volière pour pouvoir prendre tout l'exercice dont il a besoin.

L'INSENSIBILISATION PAR LES RAYONS BLEUS.

Un professeur de la Faculté de médecine de Genève, M. G. Redard, vient de faire connaître un procédé nouveau pour la production de l'anesthésie générale, donnant des résultats aussi complets, et beaucoup moins dangereux, que l'emploi du chloroforme ou de l'éther. Ce procédé est basé sur l'effet des rayons bleus.

On connaissait depuis longtemps l'influence psychique des couleurs fondamentales, et l'on savait que le rouge est excitant, que le jaune porte à la tristesse et que le bleu est d'un effet franchement calmant, avec production d'un sentiment de bien-être.

Or, M. Redard a trouvé qu'en employant les rayons bleus avec une certaine intensité, non seulement on obtient un effet sédatif, mais encore on produit une insensibilisation permettant les opérations chirurgicales de courte durée.

Pour obtenir ce résultat, il suffit d'une lampe électrique de seize bougies, munie d'une ampoule de verre bleu, avec un réflecteur nickelé. Le malade regarde fixement la lampe, à une distance de 15 centimètres, la tête et la lampe étant recouvertes d'un voile bleu pour écarter la lumière diffuse du jour.

Au bout de deux à trois minutes, l'anesthésie est obtenue; ce dont on est averti par une dilatation de la pupille.

La théorie du phénomène n'est pas très claire. En tout cas, il ne s'agit pas d'un effet hypnotique analogue à celui qu'on obtient par la fixation du regard sur un objet brillant, car, avec les rayons jaunes ou rouges, les résultats sont nettement négatifs.

LE TISSAGE ET LA COUTURE CHEZ LES ANIMAUX.

Bien des opérations, qui paraissaient être propres à l'homme, ont été observées chez les animaux; et l'on en connaît qui sont bâtisseurs, fileurs et même agronomes.

Telles certaines fourmis, qui ont été si bien étudiées par M. Forel en Colombie.

Mais l'industrie la plus curieuse qui ait été observée chez les animaux est bien celle qui consiste à coudre et à tisser, comme M. Ridley vient de le signaler chez une fourmi de l'Inde.

Cet insecte prend ses larves dans sa bouche et, comme ces larves sécrètent du fil pour se tisser leur cocon, en les passant dans une série de trous, il arrive à coudre ensemble des feuilles pour se former un nid d'un tissu résistant. La production du fil des larves s'est d'ailleurs exagérée, probablement sous l'influence de cette utilisation indirecte.

Cette observation n'est pas unique. Elle a été renouvelée par M. Goeldi sur une fourmi brésilienne. M. Goeldi rapporte avoir vu des fourmis piquer des feuilles avec leurs larves tenues dans la bouche, et coudre en zigzag pour juxtaposer ensemble des feuilles dont se constitue leur nid.

LES THÉÂTRES

Les Nouveautés viennent de faire une très heureuse entrée en campagne avec une pièce de M. G. Duval: *Dix minutes d'arrêt*, il n'en faut pas davantage pour décider au mariage une jeune veuve qu'une première union avec un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait laissée désenchantée. Ce revirement, obtenu par des moyens un peu libres, mais fort gais, est excellemment exposé par Mlle Lender, MM. Noblet, Germain et Colombey.

Les bonnes pièces font, dit-on, les bons acteurs. *La Belle Madame Héber*, comédie en quatre actes de M. Abel Hermant, que vient de nous donner le Vaudeville, a été inégalement interprétée, ce qui suffirait à indiquer qu'elle est elle-même inégale. La valeur littéraire de M. A. Hermant, hautement affirmée dans deux ou trois scènes, qui sont fort belles en soi, se dépense, le reste du temps, en caquetages mondains du caractère le plus déplaisant. L'immoralité de la plupart des personnages qui forment l'entourage de Mme Riverol, entremetteuse inconsciente, a quelque chose d'artificiel, de voulu, qui lasse le bon vouloir des spectateurs.

Au théâtre de la Gaîté, nous avons eu une bonne reprise du *Roman d'un jeune homme pauvre*, d'Octave Feuillet. Le talent chaleureux de Mme Suzanne Munte et de M. Marquet parvient à faire applaudir des sentiments et un langage quelque peu démodés, et met en relief les intentions de la pièce, qui sont grandes et généreuses.

UNE ACADEMIE PROVINCIALE

L'Académie de Mâcon vient de célébrer solennellement son centenaire. L'événement n'est pas négligeable; sous son apparence de fait exclusivement local, il se rattache, en effet, à des intérêts d'ordre général. Il y a en France nombre de ces sociétés de province, véritables conservatoires des arts, des sciences et des lettres, qui sont comme les ramifications naturelles de notre Institut national et constituent une des meilleures formes de la décentralisation: réunissant l'élite d'une région ou d'un département, apportant au fonds commun l'utile contribution de leurs travaux, elles narguent, par des preuves constantes de leur vitalité, les dédains préconçus, les épigrammes faciles des gens enclins à s'imaginer que toute l'activité intellectuelle de notre pays se borne à l'enceinte de Paris.

Or, parmi les plus florissantes de ces compagnies provinciales, l'Académie de Mâcon se distingue au premier rang; on se fera une idée de son importance en constatant qu'elle compte actuellement 7 membres d'honneur, 30 membres titulaires, 34 membres associés, 15 membres correspondants et qu'en outre elle correspond avec 241 autres sociétés, dont 21 étrangères. Elle a pour siège le magnifique hôtel Senecé, un bijou architectural du dix-septième siècle, et

certes nul autre ne pouvait mieux lui convenir que l'ancienne demeure du gentilhomme de lettres mâconnais, auteur d'oeuvres aimables jugées dignes de figurer dans la Collection des «petits classiques français».

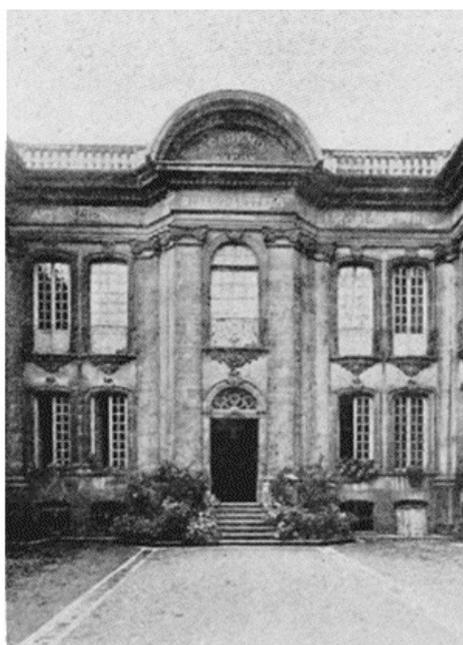


M. Pellorce.

--Phot. G. Bouillaud.

médaille commémorative, laquelle va devenir le jeton de présence pendant le nouveau siècle d'exercice.

Le deuxième jour, hommage aux académiciens défunts: service funèbre; éloquente allocution de l'évêque d'Autun, le cardinal Perrault, de l'Académie française, membre d'honneur de l'Académie de Mâcon; puis, le profane succédant au sacré, soirée de gala au théâtre municipal, avec le concours de deux excellents musiciens du cru, MM. Lenormand père et fils; d'artistes réputés du Théâtre-Français et de l'Opéra, membres associés de l'Institut bourguignon. Entre temps, à l'hôtel Senecé, sous la présidence du cardinal, distribution des prix d'encouragement au bien (12 médailles et 3.800 francs). La veille, à la séance d'ouverture, 24 médailles et 3.350 francs avaient été décernés pour récompenser la littérature, --prose et poésie--la peinture, la sculpture, la musique, l'archéologie et l'agriculture.



L'hôtel Senecé, à Mâcon. --Phot. G. Bouillaud.

Enfin, une troisième journée fut consacrée à une excursion tout indiquée. Sous la conduite de l'infatigable secrétaire général, une caravane de 75 invités accomplit un pèlerinage au château de Saint-Point, dans le parc duquel repose le plus illustre des enfants de Saône-et-Loire, Lamartine, et qui est aujourd'hui la propriété de M. de Montherot, petit-neveu du poète. De là, elle monta jusqu'à Tramayes et, par une route merveilleuse, se rendit à la célèbre station préhistorique de Solutré, dont la roche légendaire, témoin de l'âge de pierre, est également prisée des savants archéologues et des touristes amateurs de pittoresque original.



M. Armand Duréault.--

Phot. G. Bouillaud.



A Saint-Point, l'ancien château de Lamartine: les visiteurs signent au registre.

Phot. instantanés de M. de La Chesnais.

En résumé, le caractère de ces fêtes mémorables, leur programme où la part des pauvres ne fut point oubliée, leur complète réussite, font le plus grand honneur à leurs organisateurs ainsi qu'à la très ancienne, très glorieuse et très prospère Académie de Mâcon.

NOTRE GRAVURE DE PREMIÈRE PAGE

LA VIE MONDAINE EN AUTO: UNE PRÉSENTATION

L'automobilisme a ses «mondanités»; on peut même dire qu'il est devenu le sport mondain par excellence. Comment concilier, avec certaines de ses inéluctables exigences, plutôt fâcheuses, le culte de l'élégance chère à ses plus fervents adeptes? Problème difficile! Les hommes, avant tout soucieux de leur rôle de conducteurs --voire de réparateurs, au besoin--semblent généralement se désintéresser de la solution; mais les femmes s'y ingénient de leur mieux, et leur coquetterie, qui n'abdique jamais, s'efforce de tirer parti du harnais spécial dont il leur faut s'affubler pour se garantir des coups d'air et de la poussière. Est-ce sans succès? On aurait mauvaise grâce à le prétendre. Il n'en reste pas moins qu'une «présentation» entre automobilistes de marque ressemble assez à une scène de bal masqué.

LE GÉNÉRAL THIBAUDIN



Le général Thibaudin.

Phot. Pirou, boulevard Saint-Germain.

Le général de division Jean Thibaudin vient de mourir, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait fait la campagne d'Italie, en 1853, comme capitaine. Il y avait gagné la croix. En 1870, quand éclata la guerre, il était lieutenant-colonel. Fait prisonnier avec l'armée de Metz, après avoir été blessé à Rezonville, où il s'était distingué, il fut interné à Mayence. Il s'évada et, sous le nom de Comagny, revint prendre du service. On lui donna le commandement du 10^e régiment provisoire dans l'armée de la Loire. Il était nommé, peu après, général au titre auxiliaire. En décembre, avec le 24^e corps dont il commandait la 2^e division, il quittait Lyon pour se porter sur Besançon, puis voler au secours de Belfort. Il prit alors une part importante aux combats livrés par Bourbaki. Pendant la retraite vers la Suisse, il reçut le commandement du 24^e corps. Il attendit la paix à

Berne.

A la révision des grades, on le nomma colonel.

Général de brigade en 1877, directeur de l'infanterie au ministère, il accepta le portefeuille de la Guerre en janvier 1883, au moment où le général Billot l'abandonnait plutôt que de rayer des cadres les princes d'Orléans. Ce fut lui qui accomplit cet acte. Il quitta le ministère au mois d'octobre de la même année. C'est lui qui avait rétabli les tambours, supprimés par le général Farre.

Il était à la retraite depuis 1887.

LE MEETING AUTOMOBILISTE DU MONT VENTOUX

Cette année, comme les précédentes, ont eu lieu, les 16 et 17 septembre, sur la côte du mont Ventoux, deux épreuves d'automobiles, l'une réservée aux touristes, l'autre aux coureurs de vitesse. La première a été gagnée par M. Mottard, de Lyon; la seconde a eu pour vainqueur l'Italien Cagno pilotant une voiture Fiat, de marque italienne, lequel a gravi la pente du mont Ventoux en 21 m. 12 s., allure particulièrement remarquable, étant donné que la côte, d'une longueur de 21 kilomètres 600 mètres, comporte une différence d'altitude de 1.600 mètres entre ses points extrêmes.



Cagno, gagnant de la course de côte du mont Ventoux, sur voiture italienne, dans un des virages.

Le retour de ces courses, qui s'étaient fort bien passées, a été attristé par un accident mortel. Dans une automobile pilotée par Collomb, un des concurrents, avait pris place M. Marcel Rol, pressé de rentrer à Carpentras. En atteignant cette ville, la voiture, butant contre un obstacle, fit panache et se renversa. Collomb en fut quitte pour de fortes contusions; mais son malheureux compagnon, la colonne vertébrale brisée, ne tarda pas à expirer. Agé de vingt-neuf ans, M. Marcel Rol s'était fait une spécialité du reportage photographique, plus particulièrement appliqué aux sujets sportifs; son active collaboration était très appréciée des diverses publications auxquelles il fournissait d'utiles documents.

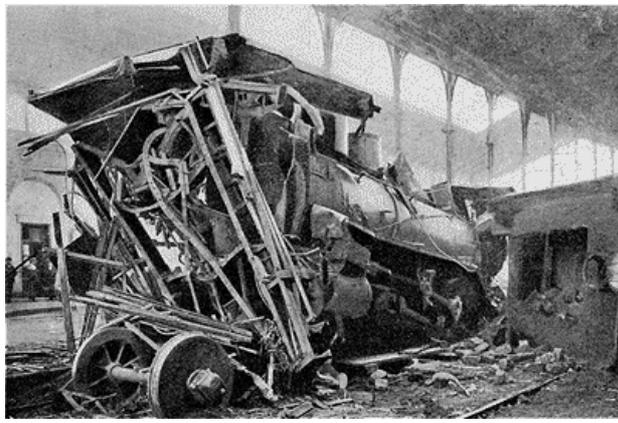
M. JUTTET

M. Juttet, chef du cabinet du ministre du Commerce, a été, la semaine dernière, victime d'un terrible accident. A la suite d'une collision survenue, à l'intersection de l'avenue des Champs-Élysées et de l'avenue Marigny, entre une automobile et un fiacre où il se trouvait, grièvement blessé à la tête, il a succombé peu de temps après son transport à l'hôpital Beaujon. Il était âgé de trente-huit ans. Ancien directeur du cabinet de M. de Lanessan, ministre de la Marine, M. Louis Juttet avait quitté la rue Royale avec l'honorariat; antérieurement à ses nouvelles fonctions, il était rentré dans la presse et y traitait surtout les questions maritimes, coloniales et militaires.



M. Louis Juttet.
Phot. Pirou, boulevard Saint-Germain.

LE TAMPONNEMENT DE CLERMONT-FERRAND



**Tamponnement d'un train entré à 100 kilomètres à l'heure
en gare de Clermont-Ferrand.--Phot. Bliès.**

Le 15 septembre, vers 2 heures du matin, un train de marchandises de la Compagnie d'Orléans, venant d'Ussel, arrivait avec une rapidité vertigineuse et une avance de près de vingt minutes en gare de Clermont-Ferrand, où il tamponnait une rame de voitures de voyageurs et de wagons à bestiaux en station, alors vides, heureusement.

Le mécanicien Vincent, le chauffeur Dunet et l'homme d'équipe Barlet, de service sur la voie, furent tués, le chef de train Dumousset blessé. Quant aux dégâts matériels, la photographie prise par notre correspondant avant les travaux de déblaiement permet d'en apprécier l'importance, en même temps qu'elle montre les effets immédiats du choc, d'une extrême violence. Dressée sur ses roues d'arrière, écrasant de son poids une voiture de première classe, l'énorme locomotive avait ses principaux organes et son tender sérieusement endommagés; le fourgon de tête et la moitié des douze wagons du train tamponneur, chargés de charbon et de sacs de blé, étaient complètement détruits, quatre wagons de la rame tamponnée réduits en miettes. L'enquête technique prescrite par la Compagnie P.-L.-M.--la gare de Clermont-Ferrand appartenant à son réseau--n'a pu préciser les causes, restées hypothétiques, de ce grave accident. Il paraît seulement certain que, insuffisance des freins ou toute autre raison, le mécanicien, à partir de Volvic, n'était plus maître de sa vitesse qui, s'étant accélérée sur de fortes rampes, dépassait 100 kilomètres à l'heure au moment de l'irruption du train «emballé» en gare de Clermont.



M. DE GUNSBURG

Un financier très connu du monde parisien, M. de Gunsburg, s'est suicidé dans son appartement de l'avenue de l'Aima en se tirant une balle de revolver au coeur. D'origine russe, le baron Salomon de Gunsburg était le fils du créateur d'une des banques les plus importantes de Saint-Pétersbourg; à la mort de son père, il reprit la maison avec son frère et installa une succursale à Paris. Bien qu'officiellement retiré des affaires depuis quelque temps, il n'en conservait pas moins sur le marché des intérêts assez considérables. On attribue son suicide à un accès de neurasthénie aiguë, dont une récente villégiature en Suisse n'avait pu avoir raison.

M. Salomon de Gunsburg.

Phot. Pirou, rue Royale.

NOTES ET IMPRESSIONS

La France est la patrie de l'espérance. GUIZOT.

*
**

Lorsque le couple humain, momentanément uni par une impulsion instinctive, est capable de se désunir au gré des circonstances, il devrait demeurer stérile.

GASTON DESCHAMPS.

*
**

Il y a des mots d'enfant qui font rêver le penseur et sourire le poète. GUY DELAFOREST.

*
**

Rien de flatteur dans un éloge comme l'absence de flatterie. MARIE ADVILLE.

*
**

L'homme calcule à l'avance et par minutes tout l'horaire des mouvements célestes; il prédit après coup la marche des choses humaines où entre en jeu la liberté.

*
**

Chaque époque a ses mâts de cocagne et, malgré l'éclat des chutes, sa réserve d'ambitieux pour y grimper et se casser le cou. G.-M. VALTOUR.



[\(Agrandissement\)](#)

NOUVELLES INVENTIONS

(Tous les articles compris sous cette rubrique sont entièrement gratuits.)

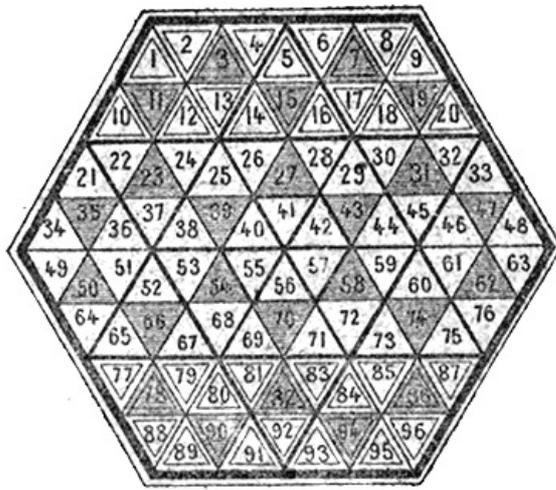
JEU DE TRIANGLES A DEUX OU TROIS PERSONNES

Ce jeu nouveau, très goûté des personnes qui ont eu l'occasion de l'essayer, diffère de celui de dames ou d'échecs par la forme des cases et par leur coloration. Il se compose d'un plateau hexagonal divisé en 90 cases triangulaires de 4 couleurs différentes et de 60 pions également triangulaires. Les 6 triangles formant le petit hexagone central sont 2 à 2, blancs, bleus ou roses. Les triangles gris, par rapport au centre, sont autrement disposés.

Il y a 20 pions bleus, 20 blancs et 20 roses.

Le jeu de triangles peut être comparé à l'attaque d'une place forte par 2 ou 3 corps ennemis qui l'entourent, la cernent et cherchent à l'occuper en se surveillant et se battant les uns les autres.

Au point de vue technique, le jeu de triangles est bien plus intéressant que le jeu de dames et ses combinaisons offrent un attrait comparable à celles du jeu d'échecs. De plus, il peut se jouer à 2 ou 3 personnes, indifféremment; il est simple à apprendre, car un enfant peut y jouer en quelques instants, et difficile en même temps, car les coups, toujours nouveaux, exigent beaucoup d'attention et de réflexion et se présentent de façons constamment nouvelles.



PLACEMENT DES PIONS

1° Cas de 2 joueurs.--L'un d'eux place ses 20 pions de 1 à 20 et l'autre, en face, de 77 à 96.

Il est bon de retenir que les triangles dont les bases sont sur ces 2 côtés opposés sont bleus ou roses. Ces couleurs indiquent les pions à utiliser.

Si le joueur de 1 à 20 choisit les pions roses, l'autre aura les bleus et réciproquement.

Le plateau pourrait être disposé autrement par rapport aux joueurs, ce qui les amènerait à prendre les pions blancs et roses ou blancs et bleus.

2° Cas de 3 joueurs.--Les 3 séries de pions se disposent en triangle: 1° de 1 à 9 et de 10 à 20; 2° de 33 à 93 et de 48 à 95; 3° de 21 à 91 et de 34 à 89.

Sur chaque côté de l'hexagone aboutissent 5 sommets de triangles dont 2 gris et 3 autres bleus, blancs ou roses. Ces couleurs indiquent celle des pions à prendre.

RÈGLES DU JEU

Ces règles sont au nombre de 4 seulement. Elles sont très simples.

1° Règle de marche.--Chaque pion doit se déplacer parallèlement à l'un de ses côtés, traverser une case vide pour occuper la suivante. D'une façon générale, un pion peut prendre 6 positions nouvelles: de 40, par exemple, il peut venir en 25, 27, 42, 56, 54 ou 38, si les cases 39, 41 ou 55 sont vides. Ainsi, la case 39 étant occupée, de 40, le pion ne peut venir en 38 ou 25.

2° Règle de prise.--Un pion est forcé de prendre le pion adverse qui occupe une case où il peut venir d'après la règle de marche, prend sa place et le met hors jeu (sauf les deux restrictives suivantes).

3° Règle de l'impreunabilité.--Un pion sur sa couleur ne peut être pris.

4° Règle de la non-prise.--Un pion sur une case grise ne peut jamais prendre.

OBSERVATIONS

Les joueurs jouent alternativement avec un seul pion, ils doivent prendre s'ils le peuvent et prévenir s'ils se mettent en position pour être pris. Un pion ne doit, en effet, jamais être soufflé.

Le gagnant est celui qui, le premier, dispose 3 de ses pions en triangle dans le petit hexagone central, soit sur 41, 55 et 57, ou sur 40, 42 et 56.

Jeux de Dames et d'Échecs à 2 ou 3 pers.--Le plateau hexagonal à cases triangulaires, plus complexe que le damier ordinaire, offre plus de ressources; il permet, avec les ordinaires, de jouer aux dames à 2 ou 3 personnes et de même aux échecs. Ces jeux à 3 présentent un grand intérêt de nouveauté. On les trouve chez *M. G. Camus, 90, rue Pelleport Paris.*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with

which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3

below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt

status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.